



**BULLETIN
D'INFORMATIONS
COMMUNALES**
www.théhillac.fr

**Compte-rendu du Conseil Municipal
Séance du 5 décembre 2013**

Sont présents :

Michel Denoual, Christian Lemée, Hubert Busson, Marie-Madeleine Le Thiec, Marie-Paule Burguin, Gilbert Duval, Béatrice Malgogne, Patrice Périon, Pascal Ravache, Jérôme Robin, Philippe Saloux, Thierry Vaillant.

Pouvoirs :

Mikaël Gombaudo donne pouvoir à Marie-Madeleine Le Thiec
Maryline Jugault donne pouvoir à Béatrice Malgogne

Philippe Saloux est nommé secrétaire de séance.
Le Maire ouvre la séance à 20h00.

Le Maire demande la permission au conseil municipal de rajouter un point à l'ordre du jour : la prise en charge des frais de formation pour une employée communale. Le conseil accepte sa requête.

- 1) Décision modificative : budget de fonctionnement
- 2) Décision modificative : budget investissement
- 3) Redécoupage des cantons du Morbihan
- 4) Financement de la Banque Alimentaire
- 5) Divers.

Approbation du compte rendu de conseil du 14 novembre 2013

Aucune observation étant faite le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

1- Décision modificative : budget de fonctionnement

Le Maire explique que malgré un nombre d'employés resté identique, les charges ont augmentées. Il propose au conseil de prendre la décision modificative suivante au budget de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement			
Chapitre	Article	Dénomination	Montant
012	6411	Personnel titulaire	+5 600,00
014	7395	Dégrèvement jeunes agriculteurs	77,00
022		Dépenses imprévues	-5 677,00

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

2- Décision modificative : budget d'investissement

Afin d'honorer les frais engagés sur le budget d'investissement 2013 et de payer les entreprises qui interviendront sur l'atelier technique jusqu'au vote du prochain budget, le Maire propose aux conseillers la décision modificative suivante au budget 2013 :

Dépenses d'investissement			
Chapitre	Article	Dénomination	Montant
21	2152	Installation de voirie (numérotation)	6 761,00
21	2111	Achat de terrains	5 700,00
21	2135	Installations générales (chauffe-eau foot)	3 539,00
23	2313	Construction (atelier technique)	64 000,00
		TOTAL	80 000,00

Recettes d'investissement			
Chapitre	Article	Dénomination	Montant
16	1641	Emprunt	80 000,00
		TOTAL	80 000,00

Dépenses d'investissement			
Chapitre	Article	Dénomination	Montant
020		Dépenses imprévues	-3 500,00
21	2111	Terrains	+3 500,00

3- Redécoupage des cantons du Morbihan

L'Etat prévoit de redécouper tous les cantons français. En ce qui concerne le Morbihan, un redécoupage a été élaboré et présenté aux diverses instances concernées. Pour la commune de Théhillac, cela se traduit par un rattachement aux cantons d'Allaire, de La Gacilly et de Guer avec pour chef-lieu de canton la commune de Guer située à environ 45 minutes de route de Théhillac.

Les conseillers remarquent que si le rattachement de Théhillac au canton d'Allaire peut paraître cohérent du fait de leur appartenance à la communauté de communes du Pays de Redon, le rattachement aux cantons de La Gacilly et de Guer paraît un non-sens total de par leur éloignement en termes de distance et de bassin de vie.

Le Maire informe les membres du conseil qu'un courrier a été envoyé précédemment à Monsieur François Goulard, Président du Conseil Général du Morbihan pour lui faire part de son désaccord sur ce redécoupage.

Pour toutes ces raisons, le conseil décide d'émettre un avis défavorable à ce redécoupage et de prendre une délibération que sera envoyée au Préfet du Morbihan.

4- Financement de la Banque Alimentaire

La Banque Alimentaire a fait une demande de subvention à hauteur de 70€ pour l'année 2014 et devant être versée au premier trimestre 2014.

Par ailleurs, Marie-Madeleine Le Thiec, ayant participé à une réunion avec la Banque Alimentaire, informe le conseil qu'une convention sera proposée aux communes pour prendre en charge une participation supplémentaire : 0,12€ par kilo de nourriture distribuée aux habitants de chaque commune et 0,23€ par habitant sur la population totale de chaque commune soit 560 habitants pour Théhillac.

D'autre part, deux membres du CCAS, Marie-Madeleine Le Thiec et Michel Denoual en tant que suppléant ont été désigné pour assister aux réunions de la Banque Alimentaire.
Le conseil municipal, vote la subvention de 70€ et étudiera la convention avec la Banque Alimentaire lorsqu'elle sera parvenue en mairie.

5- Prise en charge de frais de formation

La commune emploie une personne en contrat d'accompagnement à l'emploi, à ce titre, elle a l'obligation d'assurer à cette personne une formation qui lui permettra de trouver un emploi stable. Cette personne suit actuellement une formation à distance (C.N.E.D.) CAP Petite Enfance qui coûte 565€.

Le Maire propose la prise en charge de cette formation. Le conseil municipal émet un avis favorable.

6- Divers

6.1) Vente de bois communal

Les personnes intéressées par la vente de bois sur pied peuvent s'inscrire en mairie.

6.2) Maison Lalande

Une clôture et un portail ont été posés autour de cette propriété communale actuellement en location.

6.3) Logement communal

Un logement type T2, situé rue de la mairie, est libre. Toute personne intéressée peut prendre contact en mairie.

6.4) Stationnement

Il a été remarqué dans certain secteur de la commune des stationnements prolongés de carcasses de voitures, de voitures accidentées ou de caravanes en bordure de voies communales. Il est demandé aux propriétaires de trouver un stationnement sur la partie privée de leurs habitations.

6.5) Vœux de la municipalité

L'ensemble des habitants de Théhillac,
les membres des associations
les membres des commissions communales
sont cordialement invités aux vœux du Maire :

le dimanche 5 janvier 2014 à 11h00, à la salle des Mitaüs.

Lors de la cérémonie des vœux, le Maire accueillera les nouveaux habitants
les président(e)s d'associations présenteront succinctement leurs activités.

6.6) Match amical de haut niveau Rennes / St Nazaire

Dans le but de promouvoir son club, l'association Sévérac / Thehillac Volleyball organise **le vendredi 10 janvier 2014 à 20h00** à la salle polyvalente de Thehillac un match masculin de démonstration entre Rennes et St Nazaire (niveau nationale 2).

Entrée gratuite, buvette sur place.

Venez nombreux, c'est l'occasion de découvrir ce sport et de rejoindre nos 12 licenciés.
Pour tout renseignement: 06 99 22 29 11